



WINEMASTER C18 WINEMASTER C18S WINEMASTER C18SR

F Mode d'emploi

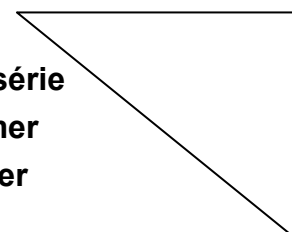
D Bedienungsanleitung

GB Instructions for use



RÉF. W1835.1

Numéro de série
Seriennummer
Serial number



F Table des matières

Introduction : "De la vigne au vin".....	Page 3
1. Aménagement des locaux	Page 4
1.1. Local de rejet	Page 4
1.2. La cave	Page 5
1.2.1. L'Isolation	Page 5
1.2.2. Isolation des murs et du plafond.....	Page 5
1.2.3. Isolation du plancher	Page 6
1.2.4. La porte	Page 6
1.2.5. Isolation des autres éléments.....	Page 6
2. Installation du climatiseur Winemaster	Page 7
2.1. Percement du mur	Page 7
2.2. Scellement du cadre bois et mise à niveau	Page 7
2.3. Mise en place du climatiseur.....	Page 7
2.3.1. Démontage du capot en plastique	Page 7
2.3.2. Mise en place de l'appareil dans le cadre	Page 8
2.3.3. Mise en place de l'écoulement d'eau	Page 8
3. Mise en service du climatiseur Winemaster	Page 9
3.1. Mise en service du modèle WINEC18	Page 9
3.1.1. Branchement du climatiseur	Page 9
3.1.2. Réglage de la température.....	Page 9
3.2. Mise en service du modèle WINEC18S(R).....	Page 9
3.2.1. Branchement du climatiseur	Page 9
3.2.2. Réglage de la température.....	Page 9
3.3. Dégivrage automatique pour C18 et C18S(R).....	Page 10
4. Entretien du climatiseur	Page 10
4.1. Changement du filtre sans démonter le capot	Page 10
4.2. Changement du filtre en démontant le capot.....	Page 10
5. La garantie	Page 11
5.1. Garantie légale	Page 11
5.2. Garantie contractuelle de 2 ans	Page 11
5.3. Conditions d'application de la garantie	Page 11
5.4. Exclusions et limites de la garantie.....	Page 11

D Bedienungsanleitung

Seite 12 → Seite 22

GB Instructions for use

page 23 → page 32

CARACTERISTIQUES:

	WINE C18 / C18S(R)
Réglage de la température	préréglé à 12°C ajustable entre 4 et 15°C *
Température extérieure maxi.	35°C **
Puissance frigorifique	550 W à 15°C **
Alimentation électrique	230-240 V - 50 Hz - Avec prise de terre (livré avec câble de 3 m)
Puissance électrique	400 W
Puissance de chauffage	250 W (valable uniquement pour le C18S(R))

Le calibre du disjoncteur doit être d'au moins **16 Ampères**

* Avec une isolation adaptée à la température et au volume de la cave.

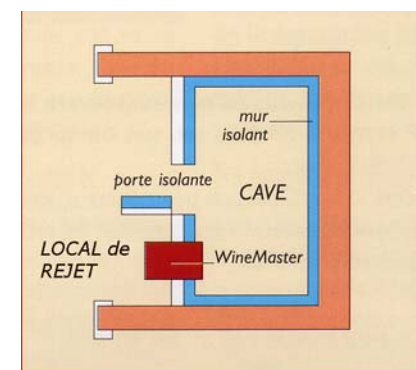
** La puissance diminuant en fonction de la température extérieure, l'appareil peut perdre de sa capacité à maintenir les 12°C si la température extérieure approche les 35°C.

En cas de mise en sécurité thermique trop fréquente, le relais de démarrage ou le condensateur peuvent être prématurément endommagés. Dans tous les cas, **il faut éviter de maintenir en permanence la température du local de rejet à 35°C**, cette température élevée devant se limiter, au plus, à la saison d'été (voir §1.1 "Local de Rejet").

1. AMENAGEMENT DES LOCAUX

Le climatiseur s'installe en traversée de mur.

Pour un fonctionnement correct, l'appareil rejette à l'extérieur de l'air à 20°C environ au dessus de la température d'aspiration. Cet air est rejeté soit dans un local bien ventilé, soit à l'extérieur de la maison.

**1.1. LOCAL DE REJET**

- La face "chaude" du **WINEMASTER** doit en principe se trouver à l'intérieur d'un local.
- En cas d'installation extérieure, il doit être à l'abri, protégé des intempéries (rayonnements directs du soleil, pluie, neige ...)
- Attention, un démarrage du compresseur à une température négative (inférieure à 0°C) entraîne sa destruction. Pour éviter ce problème, **ne jamais modifier la température de consigne lorsque le compresseur se trouve à une température inférieure à 0°C (sauf modèles SR équipés d'origine d'une ceinture de maintien hors gel).**
- **Pour une installation extérieure, il est préférable d'utiliser un WINE C18SR.**
- Le local dans lequel le **WINEMASTER** rejette l'air chaud doit être **bien ventilé** de façon que sa température maximale et non permanente ne dépasse pas 35°C, la température idéale se situant aux environs de 20°C.
- Un **espace d'environ 10 cm** doit subsister **tout autour du WINEMASTER**, afin de permettre le démontage du capot et d'éviter le recyclage de l'air.
- Attention, un **trop faible espace à l'extérieur de la cave** peut entraîner la réaspiration de l'air chaud évacué par le climatiseur. Il faut éviter d'installer le côté extérieur de l'appareil dans un saut-de-loup ou dans un espace insuffisant.
- La **paroi** dans laquelle s'intègre l'appareil **ne doit pas dépasser 22 cm d'épaisseur**. Dans le cas contraire, la paroi doit être taillée en biseau. (voir schéma § 2.2)

1.2. LA CAVE

1.2.1. L'ISOLATION

Elle est **déterminante** pour un bon fonctionnement du **WINEMASTER**.

Une isolation adéquate **contribuera à assurer une meilleure stabilité de la température et de l'hygrométrie**.

Le tableau ci-dessous (choix de l'isolation) permet de déterminer le type et l'épaisseur d'isolant nécessaires, en fonction du volume extérieur de la cave et du modèle de **WINEMASTER**, pour une température intérieure de 12°C.

Continuité de l'isolation :

L'assemblage des éléments d'isolants doit être réalisé, de préférence par **emboîtement des feuillures des panneaux** ou par **collage des panneaux entre eux**, de façon à assurer une parfaite continuité de l'isolation.

Celle-ci est très importante : elle **évite les entrées parasites de chaleur et d'humidité** qui nuiraient à leur régulation.

IMPORTANT

La validité de la garantie du **WINEMASTER** est liée au strict respect des valeurs du tableau de "Choix de l'isolation" pour toutes les parois de la cave y compris sol et plafond + porte ainsi qu'à la parfaite continuité de l'isolation et à une installation conforme à la notice.

CHOIX DE L'ISOLATION

VOLUME DE LA CAVE (m ³)	EPAISSEUR MINIMALE D'ISOLANT (mm) pour environ 12°C		
	POLYSTYRENE EXPANSE	POLYSTYRENE EXTRUDE	MOUSSE DE POLYURETHANE
	$\lambda = 0.044\text{W/m}^{\circ}\text{C}$	$\lambda = 0.030\text{W/m}^{\circ}\text{C}$	$\lambda = 0.025\text{W/m}^{\circ}\text{C}$
WINEC18 / C18S(R) 6	40	30	20
8	50	40	30
10	60	40	40
12	80	50	40
14	90	60	50
15	100	70	60
16	110	80	70
17	120	90	80
18	130	100	90

1.2.2. ISOLATION DES MURS ET DU PLAFOND

Choix des panneaux isolants

Les fabricants proposent leurs panneaux isolants sous **plusieurs formes**:

- les **isolants seuls**
- les **"complexes"** : l'isolant est revêtu d'un parement (plâtre, minéral...),
- les **sandwiches** : l'isolant est doublé sur chaque face d'un panneau de bois ou de plâtre.

Le revêtement des panneaux est important : il *protège l'isolant des chocs* et *garantit donc sa tenue dans le temps*.

Ne pas utiliser d'isolants en fibres minérales (laine de verre, laine de roche, etc...), car ils peuvent se charger d'humidité et perdre leur pouvoir isolant.

Protection contre les rongeurs

Certains matériaux isolants sont détériorés par les rongeurs (souris, rats, ...). Il est donc nécessaire de vérifier que les parois de la cave ne présentent pas d'orifices permettant aux rongeurs d'atteindre l'isolant.

Ces **isolants seront revêtus**, sur la face interne à la cave, d'un parement de protection.

Le polyuréthane est un isolant qui, du fait de sa composition chimique, n'est pas attaqué par les rongeurs.

1.2.3. ISOLATION DU PLANCHER

Le sol de la cave doit pouvoir supporter les étagères et le vin entreposé.

Il est donc nécessaire, pour cette partie, de choisir un **isolant présentant une résistance à la compression suffisante**.

Les fabricants indiquent dans leurs documentations les isolants aptes, ou destinés spécifiquement, à l'isolation des sols.

La résistance à la perforation (pieds d'étagères en particulier) est obtenue :

- en utilisant des *panneaux isolants "complexes" revêtus*, sur leur face supérieure, d'un panneau suffisamment résistant.

- en *doublant l'isolant d'un panneau d'aggloméré de bois* (épaisseur 15 mm environ), ou de tout autre revêtement adapté (chape et dalle par exemple).

1.2.4. LA PORTE

Elle participe à la continuité de l'isolation.

Deux solutions sont possibles :

- **Isoler la porte existante** avec un isolant du même type que pour les parois de la cave.

Intercaler un joint d'étanchéité (en mousse par exemple) entre le battant et le dormant de la porte, sur toute sa périphérie.

- **Utiliser une PORTE ISOTHERME FONDIS**, garnie de mousse polyuréthane. Elle comporte, sur toute sa périphérie, un joint d'étanchéité qui intègre une fermeture magnétique.

1.2.5. ISOLATION DES AUTRES ELEMENTS

Ne pas mettre une armoire à vin ou un congélateur, qui produisent de la chaleur, dans la cave.

Il faut isoler toute source de production de chaleur dans la cave, telle que les tuyaux de chauffage central.

2. INSTALLATION DU CLIMATISEUR WINEMASTER

Outillage

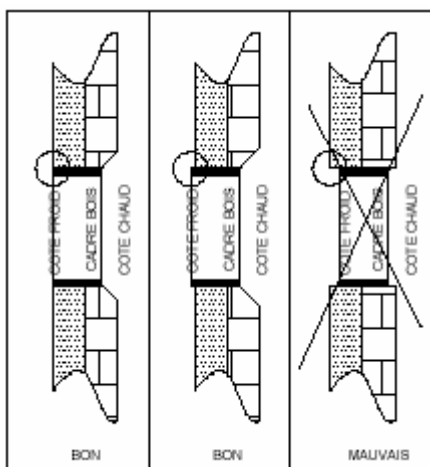


1. TOURNEVIS CRUCIFORME PZ 2
2. NIVEAU A BULLE
3. PINCE MULTIPRISE
4. METRE RUBAN

2.1. PERCEMENT DU MUR

Découper le mur afin de sceller le cadre bois. La dimension extérieure du cadre bois est de 514 mm de long par 374 mm de haut. Attention à laisser au moins 10 cm par rapport au plafond aussi bien dans la cave qu'à l'extérieur

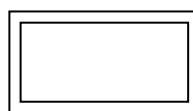
2.2. SCELLEMENT DU CADRE BOIS ET MISE A NIVEAU



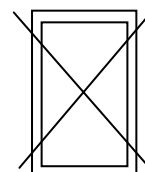
Sceller le cadre bois de telle sorte qu'il arrive à fleur du mur intérieur de la cave. Si le mur est plus épais que le cadre bois (plus de 220 mm), tailler la paroi en biseau comme indiqué sur le schéma ci-contre.

Le joint entre le cadre en bois et l'isolant doit être comblé (par de la mousse polyuréthane, par exemple), de façon à assurer la continuité de l'isolation. **ATTENTION, NÉ PAS METTRE DE MOUSSE DE POLYURETHANE ENTRE L'APPAREIL ET LE CADRE BOIS, L'APPAREIL DEVANT RESTER DEMONTABLE.**

Le cadre bois doit être de niveau ; le côté le plus large doit être horizontal.



BON



MAUVAIS

2.3. MISE EN PLACE DU CLIMATISEUR:

2.3.1 DEMONTAGE DU CAPOT EN PLASTIQUE

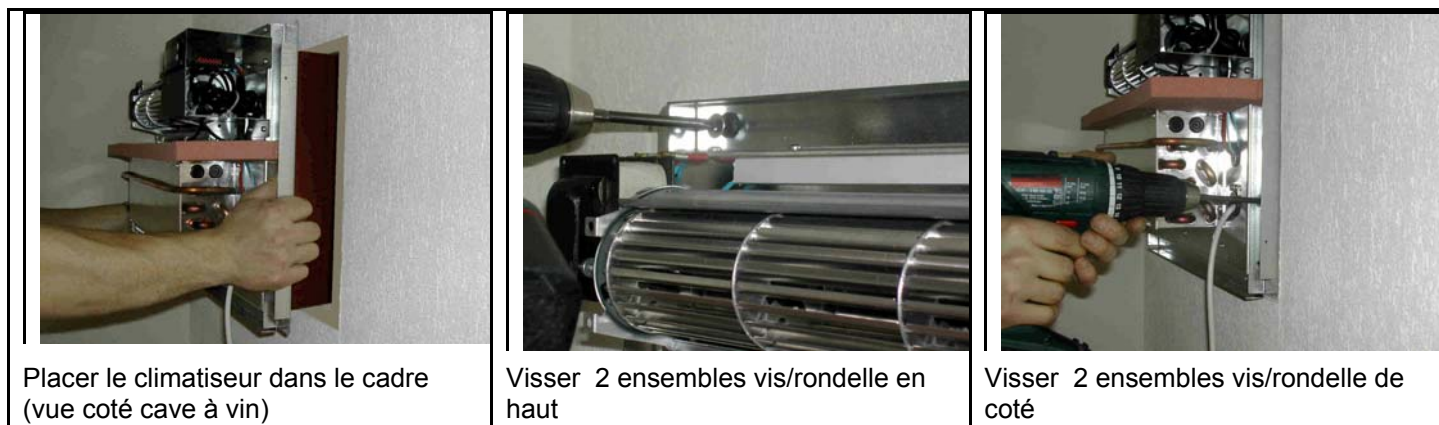


Dévisser les 2 vis de chaque côté du winemaster



Dégager le capot

2.3.2. MISE EN PLACE DE L'APPAREIL DANS LE CADRE



Le câble d'alimentation et le tuyau d'écoulement d'eau se trouvent à l'intérieur de la cave à vin. Vérifier l'étanchéité entre le cadre bois et le Winemaster

2.3.3. MISE EN PLACE DE L'ÉCOULEMENT D'EAU

Le bac de récupération des condensats est collé sur le capot, il est conseillé de fixer le tuyau quand le capot est démonté.



Important :
Attendre 24 heures avant de brancher le climatiseur.

3. MISE EN SERVICE DU CLIMATISEUR WINEMASTER

Le thermostat affiche la température de l'air à l'intérieur de la cave, dans une fourchette de 2°C. Cette variation de la température de l'air entraîne une variation plus faible de celle du vin due à l'inertie thermique du liquide.

Le thermostat est réglé d'usine sur la température de consigne de 12°C. Au moment de la mise en service du climatiseur, il convient de vérifier et, le cas échéant, de modifier cette température en suivant la procédure ci-après (Voir § 3.1.2. et 3.2.2.).

3.1. MISE EN SERVICE DU MODELE WINEC18 (SANS RECHAUFFEUR)

3.1.1. BRANCHEMENT DU CLIMATISEUR WINE C18

Lorsque vous branchez la prise de courant, le climatiseur se met immédiatement en route, si la température de la cave est supérieure au réglage du thermostat. Si la température de la cave est égale ou inférieure au réglage du thermostat, le compresseur ne se met pas en route. Seul, le ventilateur côté cave fonctionne.

3.1.2. REGLAGE DE LA TEMPERATURE DU CLIMATISEUR WINE C18



Le réglage de la température de consigne se fait sur le thermostat.

Procédez de la manière suivante:

Appuyez sur le bouton 3 une seconde jusqu'à ce que la température de consigne clignote. Utilisez le bouton 1 pour augmenter, et le bouton 2 pour diminuer la température de consigne. Lorsque le réglage vous convient, appuyez sur le bouton 3 pour valider.

3.2. MISE EN SERVICE DU MODELE WINEC18S(R) (AVEC RECHAUFFEUR)

3.2.1. BRANCHEMENT DU CLIMATISEUR WINE C18S(R)

Lorsque vous branchez la prise de courant, le ventilateur coté cave fonctionne immédiatement. Le compresseur ne peut se mettre en route qu'après 2 minutes, si la température de la cave est supérieure à la température de consigne. Si la température de la cave est égale ou inférieure au réglage du thermostat, le compresseur ne se met pas en route.

3.2.2. REGLAGE DE LA TEMPERATURE DU CLIMATISEUR WINE C18S(R)



Le réglage de la température de consigne se fait sur le thermostat.

Procédez de la manière suivante:

Appuyez sur le bouton 1 une seconde jusqu'à ce que le message **o1** apparaisse. En appuyant sur le bouton 3, la température de consigne clignote. Utilisez le bouton 1 pour augmenter, et le bouton 2 pour diminuer la température de consigne. Lorsque le réglage vous convient, appuyez sur le bouton 3 pour valider.

3.3. DEGIVRAGE AUTOMATIQUE

Les thermostats des modèles C18 et C18S(R) sont programmés pour effectuer, à intervalle régulier, un dégivrage automatique. Cela se traduit par **l'arrêt du compresseur, le ventilateur côté cave continuant à fonctionner.**

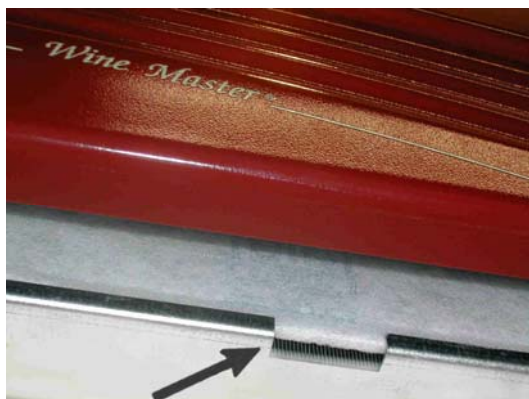
Les condensats éventuels, résultant du dégivrage, seront évacués par le tuyau prévu à cet effet.

4. ENTRETIEN DU CLIMATISEUR WINEMASTER

LE FILTRE A POUSSIERE

Il est indispensable de remplacer le filtre à poussière **qui se trouve côté extérieur de la cave** dès que nécessaire et au moins une fois par an. Si ce dernier est encrassé, le climatiseur risque d'être sérieusement endommagé.

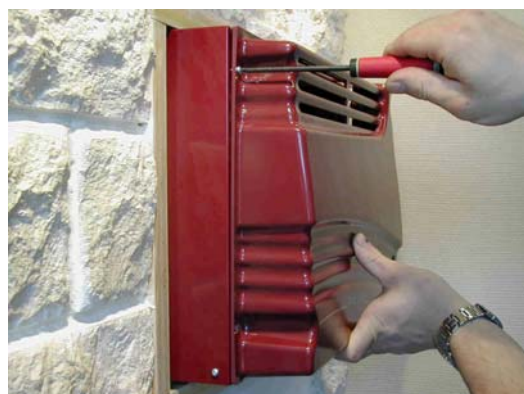
4.1. CHANGEMENT DE FILTRE SANS DEMONTER LE CAPOT



Si le mur n'est pas trop épais (moins de 220 mm), il n'est pas nécessaire de démonter le capot pour changer le filtre à poussière.

Soulevez celui-ci dans l'encoche, sous le climatiseur, puis sortez-le par le bas. Faire l'opération inverse pour le replacer.

4.2 CHANGEMENT DU FILTRE EN DEMONTANT LE CAPOT



Si le mur est plus épais que le climatiseur (220 mm), le chanfrein taillé dans la cloison n'est pas suffisant pour déloger le filtre. Dévissez les quatre vis qui maintiennent le capot, vous pouvez démonter le filtre en façade.

5. LA GARANTIE

5.1. GARANTIE LEGALE

La garantie contractuelle n'est pas exclusive, du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

5.2. GARANTIE CONTRACTUELLE DE 2 ANS

Le climatiseur est **garanti 2 ans** contre tout défaut de fabrication.

Durant la période de garantie contractuelle, FONDIS remplacera toute pièce reconnue défectueuse.

En cas de panne électrique, FONDIS remplacera toute pièce reconnue défectueuse suite à l'intervention du revendeur qualifié ou de son intervenant.

En cas de panne frigorifique, FONDIS pourra demander le retour en atelier pour réparation, suite au diagnostic effectué par le revendeur qualifié ou son intervenant. Le matériel sera tenu emballé à disposition du transporteur de FONDIS pour enlèvement.

Les interventions et retours devront être réalisés après accord écrit du service après-vente FONDIS.

5.3. CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE

La garantie contractuelle s'applique à tous les appareils installés et utilisés conformément au "**Guide d'installation et d'utilisation**". Son application est conditionnée par la présentation de la facture d'achat ou à défaut de sa copie.

5.4. EXCLUSIONS ET LIMITES DE LA GARANTIE

La garantie est refusée dans les cas suivants :

- L'isolation de la cave et l'installation **n'ont pas été effectuées conformément au présent guide.**
- Les avaries sont dues à une négligence, un mauvais entretien, une utilisation défectueuse ou mal adaptée du WINEMASTER.
- Les échanges de pièces ou leur remise en état au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

FONDIS SA ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes liées au non fonctionnement du climatiseur. **La garantie se limite au seul produit fourni par FONDIS S.A.**



La Communauté Européenne accordant une grande importance à l'environnement et au traitement des déchets, a mis en place la Directive 2002/96/CE relative aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Conformément à cette norme, la présence du logo " poubelle barrée " est obligatoire.

Ce logo signifie que ce produit **ne peut être en aucun cas jeté dans les ordures ménagères.**

Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Par cette action vous faites un geste pour l'environnement et vous contribuez à la préservation des ressources naturelles ainsi qu'à la protection de la santé humaine.